

Monaco, le 1^{er} juillet 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'enquête sur les faits de tentative d'assassinat commis à Monaco le 29 juin se poursuit très activement, avec l'appui des autorités françaises. Le mineur victime a pu être entendu en France, mais les deux autres ne sont toujours pas en mesure de l'être.

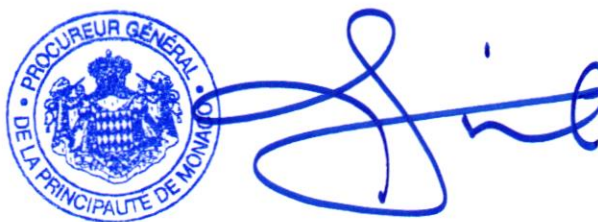
L'état de santé de la personne qui était en urgence absolue n'est pas stabilisé et son pronostic vital reste engagé.

L'exploitation de tous les scellés est en cours notamment concernant l'engin explosif et l'identification de la personne l'ayant déposé sur les lieux.

Une personne étrangère a été interpellée à Monaco dans la matinée et placée en garde à vue, des vérifications s'avérant nécessaires. Cette mesure a été levée en début d'après-midi.

Les services de la Direction de la Sûreté publique restent fortement mobilisés pour la conduite de multiples investigations sous notre autorité.

D'autres communiqués de presse interviendront en cas de nouveaux développements de l'enquête ou de changement du cadre procédural qui seraient susceptibles d'être publiés.



Le procureur général